



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

ENSEMBLE

accélérons la transition énergétique !

CAHIER DE
PROPOSITIONS

MAI 2022

**Le CLER- Réseau pour la
transition énergétique**

formule une série de propositions indiquant la trajectoire à suivre pour réussir une transition énergétique ambitieuse, solidaire et démocratique.



SOBRIÉTÉ

DESSINONS DE NOUVEAUX MODES DE VIE

A lors que les prix de l'énergie flambent, la réduction massive de nos consommations est la seule solution durable pour y faire face et nous protéger des tensions qui pèsent sur le système énergétique.

Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins, le sens de nos usages, et à les satisfaire en limitant leur impact sur l'environnement. Elle est complémentaire aux mesures d'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables.

POUR ACCÉLÉRER, IL FAUT AINSI : ASSUMER ET PORTER POLITIQUEMENT UN NOUVEAU PARADIGME

Tous les scénarios énergétiques récemment publiés, dont l'étude "Futurs énergétiques 2050" de RTE, désigne la sobriété comme le principal levier de baisse des coûts pour le système électrique, et donc des factures, avant même le choix d'un mix de production. Cette nécessité doit désormais être portée politiquement à tous les niveaux.

ORGANISER LA SOBRIÉTÉ COLLECTIVE

La sobriété est liée aux modes de vie dans leurs dimensions individuelles et collectives. Les possibilités de les faire évoluer dépendent avant tout des infrastructures techniques et sociales qui organisent notre société. Les services publics, les

entreprises, l'aménagement du territoire, le commerce, doivent offrir les conditions de modes de vie sobres sans que cela ne soit synonyme de contraintes ou de sacrifices supplémentaires mais au contraire d'émancipation.

- **Arrêter l'étalement urbain et développer un maillage de services du quotidien et de proximité** (services publics, commerces, offres culturelles, services partagés à l'échelle des immeubles ou des quartiers) ;
- **Identifier, planifier et construire** les infrastructures facilitant les modes de vie sobres ;
- **Repenser l'organisation du travail et des principales activités sociales à l'aune de la sobriété...**

DÉLIBÉRER SUR LES LIMITES ACCEPTABLES COLLECTIVEMENT

À l'inverse de la sobriété, certaines situations peuvent être considérées comme excessives au regard des impacts qu'elles génèrent sur le climat et l'environnement. C'est par exemple le cas des bâtiments chauffés ou climatisés même quand ils sont inoccupés, des voyages en avion alors que des alternatives en train existent, etc. Une délibération démocratique peut conduire à définir des limites acceptables collectivement.



EFFICACITÉ ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

PASSONS À LA VITESSE SUPÉRIEURE

La France est en retard par rapport à ses objectifs en matière de rénovation énergétique des bâtiments. Le nombre de rénovations performantes par an plafonne à moins de 70 000 (chiffre 2021 de l'Anah), loin de l'objectif de 370 000 dès 2022 affiché par le ministère de la Transition Écologique. Et la politique publique actuelle est uniquement basée sur l'incitation à réaliser des gestes non-coordonnés de rénovation.

POUR ACCÉLÉRER, IL FAUT AINSI :

OPTER POUR UNE OBLIGATION DE RÉNOVATION PERFORMANTE DES LOGEMENTS, JUSTE ET AMBITIEUSE

Pour accélérer, l'obligation de rénovation performante des logements est une mesure indispensable. La Convention citoyenne pour le climat en a d'ailleurs fait l'une de ses propositions phare. Cette obligation est possible et acceptable socialement si elle est progressive, conditionnelle et accompagnée à la fois financièrement et techniquement.

RÉORIENTER MASSIVEMENT LES FINANCEMENTS VERS LA RÉNOVATION PERFORMANTE ET LES MÉNAGES MODESTES

• **Orienter les financements publics** vers la rénovation performante, atteignant le niveau

Bâtiment Basse Consommation ou équivalent et former toujours plus de professionnels ;

• **Augmenter le montant des aides publiques pour les ménages qui en ont besoin**, pour encourager tous les Français et les Françaises à se lancer dans des rénovations performantes ;

• **Mettre en place des dispositifs** permettant de flécher les décisions d'investissements et l'argent privé vers **la rénovation performante**.

METTRE EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES NEUTRE ET INDÉPENDANT

L'accompagnement des ménages à toutes les étapes de leur projet de rénovation énergétique performante – du diagnostic au montage du dossier de demande d'aides jusqu'au suivi des travaux – est un maillon essentiel de la politique publique de rénovation énergétique. Il est indispensable de garantir l'indépendance et la neutralité de cet accompagnateur. Des principes qui ne sont pas assurés par le nouveau dispositif « Mon Accompagnateur Rénov' » mis en place à partir de 2023.



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

La loi de 2015 relative à la transition énergétique définit que «la politique énergétique assure un droit d'accès de tous les ménages à l'énergie sans coût excessif au regard de leurs ressources». Dans les faits, de nombreux ménages ne parviennent pas à accéder à l'énergie pour assurer un confort thermique minimal dans leur logement, à un coût abordable. Cela se traduit par des restrictions mais également par une incapacité à payer les factures d'énergie.

Face à cette situation inacceptable, les dispositifs sociaux existants doivent être renforcés pour permettre aux 5,6 millions de ménages en situation de précarité énergétique de faire face aux conséquences immédiates des hausses inévitables des prix de l'énergie :

POUR ACCÉLÉRER, IL FAUT AINSI :

- **Rendre obligatoire et effective la contribution de tous les fournisseurs d'énergie aux fonds de solidarité pour le logement.**

L'absence de contribution généralisée au FSL de la part de tous les fournisseurs d'énergie est incompréhensible puisque les aides attribuées aux ménages servent à payer les factures et profitent donc principalement, *in fine*, aux fournisseurs eux-mêmes. L'incom-

préhension est d'autant plus grande que les fournisseurs d'électricité bénéficient d'une compensation financière pour leur participation, *via* la CSPE (Article L.121-8 du Code de l'énergie et arrêté du 6 avril 2018) ;

- **Mieux calibrer, mieux cibler et augmenter l'aide au paiement des factures *via* le chèque énergie.** Cette aide doit atteindre au moins 700 € par an pour les ménages en grande difficulté dès 2023 et être indexée sur le prix réel des énergies, pour amortir efficacement l'augmentation future des prix ;
- **Interdire tout au long de l'année l'interruption de fourniture d'électricité et de gaz pour les ménages les plus fragiles** (bénéficiaires du chèque énergie ou d'une aide d'un fonds de solidarité pour le logement) et instaurer un service minimum permettant de vivre dignement dans son logement ;
- **Mettre en place un fournisseur de dernier recours destiné aux ménages qui ne parviennent plus à souscrire de contrat avec un fournisseur d'énergie** en raison de leurs difficultés financières.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

ENSEMBLE, VERS LE 100 % RENOUVELABLES !

La France doit encourager le développement de toutes les énergies renouvelables, déterminantes pour atteindre nos objectifs climatiques, notre autonomie énergétique et la sécurité d’approvisionnement du pays.

POUR ACCÉLÉRER, IL FAUT AINSI : INSCRIRE NOTRE FUTUR ÉNERGÉTIQUE VERS LE 100% RENOUVELABLE

Il convient de lever les freins de développement aux différentes filières (éolien, solaire, photovoltaïque, biomasse solide et biogaz, récupération de chaleur, etc.) pour répondre à de nouveaux besoins énergétiques, électrifier certains usages et décarboner nos modes de vie. Accélérer le déploiement des énergies renouvelables, c’est aussi désinvestir massivement dans les énergies fossiles et le nucléaire qui accroissent nos vulnérabilités, française et européenne. En raison de la vétusté du parc français (centrales à l’arrêt en raison de problèmes de non-conformité et d’usure), le nucléaire a de plus en plus de difficultés à produire assez d’électricité pour subvenir à tous les besoins de la population et des entreprises. *A contrario*, la faisabilité technique d’une vision 100% renouvelable est démontrée et prend tout son sens par les multiples co-bénéfices générés : réponse à l’urgence climatique, sortie des énergies fossiles et fissiles et accroissement de l’autonomie énergétique, sobriété dans l’usage des matériaux, redéploiement industriel des filières, emplois et retombées locales, amélioration de la qualité de l’air, contribution aux transitions agricoles et sylvicoles, etc. Notre vision d’un système énergétique 100% renouvelable est aussi et surtout solidaire et porteuse d’un renouveau démocratique, avant d’être technico-économique,

à l’image des dynamiques territoriales engagées dans les « territoires à énergie positive ».

ADAPTER LE SOUTIEN PUBLIC AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

La baisse conséquente des coûts de production des technologies éolienne et photovoltaïque en font aujourd’hui les moyens de production parmi les moins chers disponibles. Dans un contexte de prix de marché élevés, les énergies renouvelables matures deviennent même contributrices nettes au budget de l’État, grâce aux mécanismes de soutien avec un prix cible garanti inférieur aux prix moyens de marché. Les bioénergies contribuent aussi aux finances publiques par les coûts évités par l’usage des énergies fossiles (pollution de l’air, etc.) et peuvent contribuer aux transitions agro-sylvicoles. Les énergies renouvelables produisent ainsi une rente qui peut être mobilisée pour lutter contre la précarité énergétique et investir dans la transition énergétique. C’est une chance pour la France qui doit lever les freins au développement de ces ressources. La France doit ainsi opter pour des mécanismes de soutien adaptés aux filières, aux contextes territoriaux et au meilleur coût global pour la collectivité.

ACCÉLÉRER L’INTÉGRATION TERRITORIALE DES PROJETS D’ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les projets doivent être développés en cohérence avec les enjeux de chaque territoire dans une stratégie globale d’atténuation et d’adaptation au changement climatique, de préservation de la biodiversité et plus généralement de développement durable du territoire.



TERRITOIRES

DONNER LES CLÉS POUR AGIR AUX ACTEURS DE TERRAIN

Le rôle des territoires doit être davantage reconnu avec des moyens dédiés pour réussir la transition énergétique.

POUR ACCÉLÉRER, IL FAUT AINSI : RÉAFFIRMER LA CORESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS

Pour cela, une dotation spécifique énergie-climat doit être allouée aux collectivités locales pour garantir une ingénierie d'animation et technique capable de piloter et déployer la transition au sein même des territoires. Regroupées, simplifiées et inscrites dans les outils de contractualisation entre l'État et les collectivités, ces dotations pourront alors permettre à ces dernières d'assumer pleinement la responsabilité qui leur incombe en termes de transition énergétique.

RÉÉQUILIBRER ET TERRITORIALISER LES POLITIQUES PUBLIQUES

La répartition des choix énergétiques territoriaux est aujourd'hui complexe : l'État décide la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, les Régions sont cheffes de file de la transition énergétique, les Départe-

ments chefs de file de la lutte contre la précarité énergétique, les EPCI responsables des Plans Climat Air Énergie Territoriaux... Les lois sont pensées de façon sectorielle, empêchant une efficace mise en œuvre de la transition énergétique. Il semble nécessaire d'articuler au mieux les échelles de planification et de décision pour assurer une cohérence de ces politiques publiques. La territorialisation de la transition énergétique doit favoriser la solidarité et la réciprocité urbain-rural.

FAVORISER LA SOBRIÉTÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

La transition énergétique demande une transformation des modes de vie collectifs. Pour qu'une réelle adaptation de nos modes de transport et de nos façons d'habiter, de travailler et de consommer soit efficace, il faut repenser nos mobilités et notre aménagement du territoire par une réorganisation des services et des infrastructures (nouvelles formes urbaines, services itinérants, voies de circulation adoucies, ...) coordonnée par les territoires bénéficiaires.



POINTS CLÉS

POUR RÉUSSIR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AMBITIEUSE

1/ INSTAURER UN DÉBAT DÉMOCRATIQUE DE QUALITÉ ET PLANIFIER LES ACTIONS

La transition énergétique suppose de très nombreuses décisions à toutes les échelles, du citoyen à l'Europe, en passant par les collectivités locales, les entreprises ou encore chaque ministère.

Pour la réussir, il est nécessaire d'assurer un consensus démocratique **pour agir sur un large débat public**, bien organisé et dont les conclusions sont entendues et respectées par les décideurs politiques.

Planifier les objectifs, les trajectoires et les actions, et **améliorer l'articulation entre les projets de territoires et les politiques nationales est également indispensable.**

2/ INVESTIR ET CRÉER DES BOUCLES DE FINANCEMENTS VERTUEUX

D'après l'Institut de l'économie pour le Climat (I4CE), les financements annuels pour le climat et la transition énergétique doivent augmenter de 15 à 30 milliards d'euros supplémentaires.

- **1 milliard (soit 15 € par habitant) par an fléché vers les collectivités**, en première ligne pour impulser et investir dans la transition énergétique ;

- **Réinvestir les bénéfices des énergies renouvelables dans la rénovation des bâtiments**, la solidarité et les services publics de proximité.

La transition énergétique est une formidable opportunité pour générer et redistribuer des richesses. Avec les prix hauts des énergies, l'éolien et le solaire rapportent déjà plusieurs milliards d'euros au budget de l'État.

S'engager dans la transition énergétique, c'est bon pour :



LA SÉCURITÉ ET LA RÉSILIENCE

plus de dépendance aux importations de pétrole, de gaz fossile ou d'uranium pour assurer tous nos besoins ; plus de crainte relative à l'augmentation inéluctable de leurs prix et aux tensions sur l'approvisionnement.



LA QUALITÉ DE VIE ET LA SANTÉ

un cadre de vie dans un environnement plus sain et agréable, davantage d'exercices pour nos déplacements et une alimentation plus équilibrée.



LE PORTE-MONNAIE ET L'ÉCONOMIE

des économies sur nos dépenses énergétiques réinvesties dans des secteurs porteurs pour nos territoires et créateurs d'emplois.



LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ET LA PROMOTION SOCIALE

plus de formations pour les métiers d'avenir, avec l'émergence de nouvelles compétences et des carrières qui répondent à nos aspirations d'utilité sociale et d'accomplissements personnels.



LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

des espaces ruraux revitalisés avec de nouvelles activités, des quartiers périphériques requalifiés, plus d'artificialisation inutile et de nouvelles solidarités entre les territoires..



LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LE DROIT POUR TOUS À UN LOGEMENT ABORDABLE DÉCENT

un logement confortable et peu coûteux à chauffer pour toutes et tous.



L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

des émissions de gaz à effet de serre réduites pour limiter le réchauffement climatique, une biodiversité préservée, et une société résiliente aux effets du changement climatique.



LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ

des débats collectifs, une participation aux prises de décisions.



LA PAIX ET LA COOPÉRATION

d'avantage de coopération pour partager ressources, expériences et projets; la fin du financement de guerres et de régimes autoritaires.

